



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 170-4

RÈGLEMENT CONCERNANT LA MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 13
juillet 2026, a adopté par voie de sa résolution 2026-07-164 le règlement
numéro 170-4 règlement concernant la modification au plan d'urbanisme.*

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle vingt-deuxième jour de septembre 2026.

Stéphanie Leblanc
Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière

